

MAIRIE de GROISY



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 5 MAI 2025

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 16 - Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 29 avril 2025

Etaient présents : Fabienne ALTER - Isabelle BASTID - Clément BERTA - Nathalie CHAPPET
 Henri CHAUMONTET - Gérard DUGAVE - Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Jean LACHAVANNE
 Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Stephen MARTRES (arrivé à 19H37 pour le vote de la question
 n° 4 – délibération n° 2025-031) - Christelle MICHELIN - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET
 Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Régis BLANC - Nathalie BOCQUET – Daniel JORDANOU - Mélanie OUVRY
 Camille REMILLON - Brian SINICKI

Etaient absents : Amélie CONTAT-FONTAINE - David VERNEY

Pouvoirs : 6

Régis BLANC a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP
 Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET
 Daniel JORDANOU a donné pouvoir à Béatrice VALLEJO
 Mélanie OUVRY a donné pouvoir à Anaïs DURET
 Camille REMILLON a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE
 Brian SINICKI a donné pouvoir à Clément BERTA

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Christelle MICHELIN

**DEL N° 2025-038 – COMMANDE PUBLIQUE – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET
 DE SERVICES DE SEYSSSEL (SIESS) - PROGRAMME 2025- TRAVAUX SUR
 RESEAU D'ELECTRIFICATION « LA FORET » : APPROBATION**

Exposé de Monsieur Philippe MANDEREAU, Adjoint aux Finances et aux Travaux,

Compte tenu des baisses de tensions constatées dans le secteur « La Forêt – La Ravière » et des besoins complémentaires en séparation de réseaux, il convient de renforcer le réseau électrique Basse Tension (BT) et de d'individualiser les départs électriques BT depuis le transformateur « Route de la Forêt » vers chaque hameau concerné.

Aussi, la Commune a chargé Energie et Services de Seyssel (ESS) de lui établir les devis estimatifs et quantitatifs correspondants.

Ainsi, pour les travaux de Renforcement et Enfouissement Basse Tension (BT) :

- le coût des travaux et leur financement s'établit comme suit :
 - * montant des travaux : 36 835.00 € HT soit, 44 202.00 € TTC
 - * subvention (75% du montant HT) : 27 626.25 €
 - * dépense à la charge de la Commune : **9 208.75 € HT.**

Le paiement de la participation de la Commune pour l'opération précitée s'effectuera auprès d'Energie et Services de Seyssel (ESS) sur fonds propres, après réception du décompte définitif.

La Commission « Travaux » ayant donné son aval pour les travaux précités de rénovation de l'Eclairage Public,

**Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

APPROUVE la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus sur l'exercice 2025,

DIT que les crédits afférents à la réalisation des travaux précités sont inscrits au budget principal 2025, compte 2041582,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis établis par Energie et Services de Seyssel (ESS) et tout document, toute pièce administrative et comptable s'y rapportant, et plus généralement, à faire le nécessaire.

La Secrétaire de séance,
Christelle MICHELIN



Le Maire,
Henri CHAUMONTET



Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 15/5/2025

Publié le : 15/5/2025

Le Maire,
Henri CHAUMONTET

